



Chaque jour, la FDSEA et JA s'investissent pleinement pour faire évoluer votre quotidien d'agriculteur. Dans cette édition, nous mettons en avant deux productions, et pour ce premier numéro, focus sur la filière veau de boucherie et porcine.

Les avancées syndicales sont le fruit d'un travail acharné mené par nos représentants locaux et nationaux, tous unis pour défendre nos filières. Les actions marquantes de ces derniers mois, telles que le mouvement "On marche sur la tête", les mobilisations en GMS et les barrages, ont été une réussite grâce à votre engagement. Ce combat a permis :

1 Porcs

2021 -2022 - Plan d'aide porc :

- Une enveloppe spécifique de 270 millions d'euros pour un plan de résilience à hauteur de 470 millions d'euros aux conséquences de la guerre en Ukraine.
- Déplafonnement du MPB : l'équivalent de 25 000 €/an pour un élevage de porcs bretons moyen

2018 - Biosécurité dans le dispositif PCAEA

- Intégration du volet biosécurité en élevage de porcs dans le dispositif PCAEA pour accompagner les investissements nécessaires.

Les mobilisations ont permis des résultats concrets sur vos exploitations"
Scannez le QR Code pour retrouver les résultats.



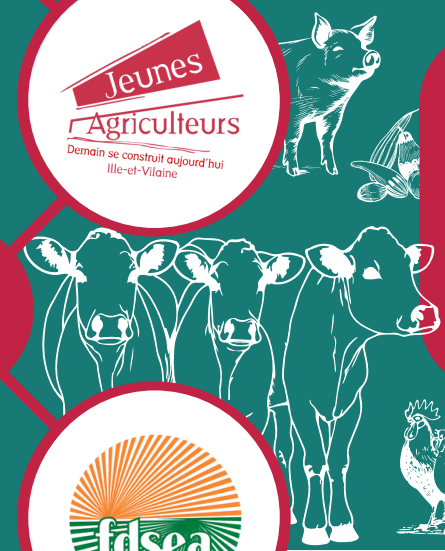
2 Veaux de boucherie

2021 - Fiscalité / Révision du coefficient multiplicateur

- Pour les exploitants réalisant des opérations à façon dans le cadre de contrats d'intégration, les recettes étaient multipliées par cinq.
- Ainsi, le travail de la FNSEA le coefficient multiplicateur a été diminué de deux points et est désormais fixé à trois au lieu de cinq auparavant.

2019 - Mise en place du nouveau contrat type

- L'enjeu était d'adapter ce contrat aux nouvelles réalités de la filière. La FNB a participé à l'élaboration des indicateurs interprofessionnels servant de référence au contrat type.



LETTRE D'INFORMATION

Aux agriculteurs.trices breilliens.nes



"Nos deux structures JA35 et FDSEA 35 œuvrent chaque jour pour le bien de toutes les agricultrices et agriculteurs du département"

A ce titre, le dossier de la simplification administrative est souvent remis sur la table. Ce sont deux mots qui résonnent depuis longtemps.

Toujours plus de papiers, toujours plus de justificatifs, nous militons pour une simplification massive de nos démarches. Si les choses se sont partiellement améliorées grâce à vos mobilisations du début d'année, il reste du chemin à parcourir. Aujourd'hui, la balle est dans le camp des administrations qui ont reçu nos revendications.

JA 35 et FDSEA 35 œuvrent également pour le renouvellement des générations d'agricultrices et agriculteurs. La France aura toujours besoin d'eux pour produire une alimentation de qualité et en quantité suffisante.

Pour renouveler les générations qui partent en retraite, différentes campagnes de promotion du métier d'agriculteur sont réalisées tout au long de l'année. Ces campagnes sont à destination du grand public et ont pour objectif de lui faire découvrir les métiers qui composent le secteur agricole. JA 35 et FDSEA 35 sont notamment engagés dans le programme "Génération Agri" avec une action dans les collèges et lycées.

Cet aspect n'est pas toujours facile à aborder car il n'est pas simple d'accéder à l'éducation et encore moins d'aller dans les établissements scolaires. Certains de nos adversaires bénéficient par ailleurs d'un accès facilité aux écoles et véhiculent une image plus négative du secteur agricole.



Cyrille HERBERT
Co-Président des Jeunes Agriculteurs d'Ille et Vilaine

Vous avez aussi la possibilité d'interagir avec nous en nous renvoyant vos questions, vos remarques via le QR code ci-dessous, ou par mail : fdsea35@reseaufnsea.fr



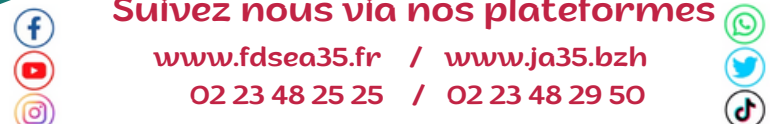
Ensemble, nous avons réalisé de grandes avancées pour nos productions. Continuons sur cette voie, unis et déterminés pour défendre nos métiers et notre agriculture.



Rejoignez nos réseaux FDSEA / JA !



Suivez nous via nos plateformes
www.fdsea35.fr / www.ja35.bzh
02 23 48 25 25 / 02 23 48 29 50





Surcharges administratives

Les agriculteurs passent leur temps à remplir des dossiers. Cette partie du métier prend une place de plus en plus importante avec le stress de se tromper, les risques d'erreur, de contrôles, de retard de paiement ou de coûts supplémentaires si on décide de déléguer ce travail. Pour une case mal cochée, un document en retard, une facture, des milliers d'euros perdus ou des conséquences financières ou judiciaires. Vous simplifier la vie, est une mission de tous les jours.



Face aux contrôleurs, nous avons négocié avec l'administration la mise en place de la charte contrôleur/contrôlé pour que les droits des agriculteurs soient respectés.

Suite aux actions du début d'année, un vaste plan de simplification est en discussion avec les services de l'Etat partout en France, mais l'un des points les plus importants est la reconnaissance du droit à l'erreur. Pour des vétilles, il faut pouvoir s'expliquer et ne pas être condamné. La pédagogie et l'accompagnement doivent primer sur la coercition et la pénalité.

Afin de permettre à tous les agriculteurs de bénéficier du GNR à taux réduit, fini le remboursement un an après, fini l'avance de trésorerie. Près de 40% des agriculteurs rebutés par les dossiers ne demandaient le remboursement. Maintenant, le prix sera déduit des taxes directement à la livraison. Plus de demande à faire. Retrouvez la démarche à suivre en scannant ce QR Code.



SCAN
ME 



PAC

La réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) représente un enjeu majeur pour l'avenir de l'agriculture européenne. La FNSEA a été au cœur des discussions et des négociations en défendant avec vigueur les intérêts des agriculteurs français.

La FNSEA a obtenu plusieurs avancées majeures.

Le maintien du budget de la PAC a permis une garantie dans la stabilité budgétaire des exploitations agricoles, essentielle pour assurer la pérennité et la compétitivité du secteur agricole dans un contexte économique incertain.

Concernant l'écorégime, la FNSEA a défendu un accès à tous les agriculteurs alors que son accès était très restrictif à l'origine.

L'avance PAC à hauteur de 70% est maintenue en octobre de chaque année permettant de sécuriser la trésorerie des exploitations agricoles et continue de donner de la visibilité.

Enfin, les FDSEA bretonnes ont défendu avec détermination les spécificités de notre région, notamment en ce qui concerne le maintien des soutiens à l'élevage en demandant de revoir le calcul du ratio des prairies permanentes de la BCAE 1.



L'avance PAC est maintenue en octobre de chaque année à hauteur de

70% 

SCAN
ME 

JOB 

Emploi - Formation

Depuis de nombreuses années, la FDSEA assure la représentation des employeurs agricoles en Ile-et-Vilaine. Elle joue un rôle crucial auprès des syndicats de salariés, des pouvoirs publics et des législateurs, surtout face à une réglementation de plus en plus complexe. Reconnue comme le seul syndicat patronal agricole, la FDSEA rassemble et représente les employeurs, les informe et les conseille, maintenant un dialogue social adapté à l'agriculture.

La FDSEA s'engage également dans la promotion de l'emploi salarié agricole et facilite les recrutements par la Bourse d'emploi agricole. Elle accompagne les employeurs dans la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels (DUER) à travers des aides individuelles et des formations.

En outre, la FDSEA travaille sur les accords collectifs bretons, simplifiant les relations employeurs-salariés agricoles en Bretagne. Ces accords, effectifs au 1er juillet 2024, harmonisent des règles comme la prime d'ancienneté et les conditions de travail les dimanches, jours fériés et de nuit.

Enfin, la FDSEA agit auprès des pouvoirs publics pour préserver les spécificités des employeurs agricoles, comme en témoigne la récente mobilisation pour maintenir l'exonération des charges patronales pour les travailleurs saisonniers agricoles.



SCAN
ME 



Promotion de l'agriculture

La FDSEA 35 est active dans la promotion de l'agriculture locale et le rapprochement entre les agriculteurs et le grand public à travers diverses actions de communication. Chaque année, elle participe à la Fête de l'Agriculture en août avec un stand "J'aime Manger Français", dédié à la dégustation de produits locaux et à l'échange sur les réalités du métier d'agriculteur et les méthodes de production.



Les **Rencontres à la Ferme**, opération de communication, prévues cette année le **29 septembre**, permettent au grand public de découvrir la réalité du quotidien agricole en visitant plusieurs fermes sur le département. Rencontres avec les agriculteurs, dégustations de produits, animations pour les grands et les petits feront de cette journée, un moment convivial et riche en découvertes !

Enfin, sous la bannière "**Fermes Ouvertes**", la FDSEA 35 organise également des visites pédagogiques pour les enfants, leur permettant de découvrir le fonctionnement d'une ferme et de participer au Salon du SPACE. Ces initiatives visent à éduquer les jeunes sur l'importance de l'agriculture et à susciter des vocations.

Comme tous les ans, les jeunes agriculteurs d'Ile-et-Vilaine organisent la **Fête de l'Agriculture les 24 et 25 août 2024 à Louvigné-du-Désert**. Cette année, venez découvrir les différentes animations, le concours de labour, la course effrénée des moiss'batt'cross, vous perdre dans le labyrinthe de maïs et bien d'autres surprises !

SCAN
ME 